RESOLUTION SPECIALE N° 001/11-2017/MCA-NIGER

Objet : Approbation du plan de passation des marchés n°2 révisé du MCA-Niger pour la période allant du 1er Mai 2017 au 31 Janvier 2018.

La Section 3.12 (b) alinéa iv du règlement intérieur du MCA –Niger autorise le Conseil à prendre des décisions par consultations, sans réunion formelle, en cas d'urgence. Il est urgent de présenter le Plan de Passation des Marches du MCA-Niger révisé à l'approbation du conseil, notamment afin de traiter les questions suivantes :

- Reprogrammer les activités initialement prévues dans le plan de passation de marché N° 2 et qui n'étaient pas exécutées pour diverses raisons;
- Prendre en compte tous les travaux d'aménagement, sécurisation, parking et l'équipement du nouveau bâtiment devant abriter le siège de MCA-Niger. A cet effet une allocation de ressources a été faite. Le montant de cette allocation qui était initialement de 300.000 $US passe à 480.000$US dans le présent plan n°2 révisé. **Ce plan a fait l'objet d'une approbation du MCC.**

Le dossier complet du plan de passation des marches révisé peut être consulté auprès du Président du Conseil d'Administration.

RESOLUTION SPECIALE:

Le Conseil d'Administration approuve et adopte le plan de passation des marchés n°2 révisé pour la période allant du 1er Mai 2017 au 31 Janvier 2018.

ONT SIGNE ET APPROUVE:

NOMS/PRENONS	IDENTIFICATION DU MEMBRE DU CA		SIGNATURE
	FONCTION	STRUCTURE	
GABO Mahamadou	DIRCAB/DM	CABINET DU PREMIER MINISTRE	

RESOLUTION SPECIALE N° 001/11-2017/MCA-NIGER

Objet : Approbation du plan de passation des marchés n°2 révisé du MCA-Niger pour la période allant du 1er Mai 2017 au 31 Janvier 2018.

La Section 3.12 (b) alinéa iv du règlement intérieur du MCA –Niger autorise le Conseil à prendre des décisions par consultations, sans réunion formelle, en cas d'urgence. Il est urgent de présenter le Plan de Passation des Marches du MCA-Niger révisé à l'approbation du conseil, notamment afin de traiter les questions suivantes :

- Reprogrammer les activités initialement prévues dans le plan de passation de marché N° 2 et qui n'étaient pas exécutées pour diverses raisons;
- Prendre en compte tous les travaux d'aménagement, sécurisation, parking et l'équipement du nouveau bâtiment devant abriter le siège de MCA-Niger. A cet effet une allocation de ressources a été faite. Le montant de cette allocation qui était initialement de 300.000 $US passe à 480.000$US dans le présent plan n°2 révisé. **Ce plan a fait l'objet d'une approbation du MCC.**

Le dossier complet du plan de passation des marches révisé peut être consulté auprès du Président du Conseil d'Administration.

RESOLUTION SPECIALE:

Le Conseil d'Administration approuve et adopte le plan de passation des marchés n°2 révisé pour la période allant du 1er Mai 2017 au 31 Janvier 2018.

ONT SIGNE ET APPROUVE:

NOMS/PRENONS	IDENTIFICATION DU MEMBRE DU CA		SIGNATURE
	FONCTION	STRUCTURE	
DJADAHI Abdoulaye 22.11.17	Vice Président CCIN	CCIN	

RESOLUTION SPECIALE N° 001/11-2017/MCA-NIGER

Objet : Approbation du plan de passation des marchés n°2 révisé du MCA-Niger pour la période allant du 1er Mai 2017 au 31 Janvier 2018.

La Section 3.12 (b) alinéa iv du règlement intérieur du MCA –Niger autorise le Conseil à prendre des décisions par consultations, sans réunion formelle, en cas d'urgence. Il est urgent de présenter le Plan de Passation des Marches du MCA-Niger révisé à l'approbation du conseil, notamment afin de traiter les questions suivantes :

- Reprogrammer les activités initialement prévues dans le plan de passation de marché N° 2 et qui n'étaient pas exécutées pour diverses raisons;
- Prendre en compte tous les travaux d'aménagement, sécurisation, parking et l'équipement du nouveau bâtiment devant abriter le siège de MCA-Niger. A cet effet une allocation de ressources a été faite. Le montant de cette allocation qui était initialement de 300.000 $US passe à 480.000$US dans le présent plan n°2 révisé. **Ce plan a fait l'objet d'une approbation du MCC.**

Le dossier complet du plan de passation des marches révisé peut être consulté auprès du Président du Conseil d'Administration.

RESOLUTION SPECIALE:

Le Conseil d'Administration approuve et adopte le plan de passation des marchés n°2 révisé pour la période allant du 1er Mai 2017 au 31 Janvier 2018.

ONT SIGNE ET APPROUVE:

NOMS/PRENONS	IDENTIFICATION DU MEMBRE DU CA		SIGNATURE
	FONCTION	STRUCTURE	
Almoustapha GARBA	MINISTRE	Ministère de l'Environnement et du Developpement Durable	

RESOLUTION SPECIALE N° 001/11-2017/MCA-NIGER

Objet : Approbation du plan de passation des marchés n°2 révisé du MCA-Niger pour la période allant du 1er Mai 2017 au 31 Janvier 2018.

La Section 3.12 (b) alinéa iv du règlement intérieur du MCA –Niger autorise le Conseil à prendre des décisions par consultations, sans réunion formelle, en cas d'urgence. Il est urgent de présenter le Plan de Passation des Marches du MCA-Niger révisé à l'approbation du conseil, notamment afin de traiter les questions suivantes :

- Reprogrammer les activités initialement prévues dans le plan de passation de marché N° 2 et qui n'étaient pas exécutées pour diverses raisons;
- Prendre en compte tous les travaux d'aménagement, sécurisation, parking et l'équipement du nouveau bâtiment devant abriter le siège de MCA-Niger. A cet effet une allocation de ressources a été faite. Le montant de cette allocation qui était initialement de 300.000 $US passe à 480.000$US dans le présent plan n°2 révisé. **Ce plan a fait l'objet d'une approbation du MCC.**

Le dossier complet du plan de passation des marches révisé peut être consulté auprès du Président du Conseil d'Administration.

RESOLUTION SPECIALE:

Le Conseil d'Administration approuve et adopte le plan de passation des marchés n°2 révisé pour la période allant du 1er Mai 2017 au 31 Janvier 2018.

ONT SIGNE ET APPROUVE:

NOMS/PRENONS	IDENTIFICATION DU MEMBRE DU CA		SIGNATURE
	FONCTION	STRUCTURE	
ABOUBA ALBADE	ME/MAG/EL	MAG/EL	

RESOLUTION SPECIALE N° 001/11-2017/MCA-NIGER

Objet : Approbation du plan de passation des marchés n°2 révisé du MCA-Niger pour la période allant du 1er Mai 2017 au 31 Janvier 2018.

La Section 3.12 (b) alinéa iv du règlement intérieur du MCA –Niger autorise le Conseil à prendre des décisions par consultations, sans réunion formelle, en cas d'urgence. Il est urgent de présenter le Plan de Passation des Marches du MCA-Niger révisé à l'approbation du conseil, notamment afin de traiter les questions suivantes :

- Reprogrammer les activités initialement prévues dans le plan de passation de marché N° 2 et qui n'étaient pas exécutées pour diverses raisons;
- Prendre en compte tous les travaux d'aménagement, sécurisation, parking et l'équipement du nouveau bâtiment devant abriter le siège de MCA-Niger. A cet effet une allocation de ressources a été faite. Le montant de cette allocation qui était initialement de 300.000 $US passe à 480.000$US dans le présent plan n°2 révisé. **Ce plan a fait l'objet d'une approbation du MCC.**

Le dossier complet du plan de passation des marches révisé peut être consulté auprès du Président du Conseil d'Administration.

RESOLUTION SPECIALE:

Le Conseil d'Administration approuve et adopte le plan de passation des marchés n°2 révisé pour la période allant du 1er Mai 2017 au 31 Janvier 2018.

ONT SIGNE ET APPROUVE:

NOMS/PRENONS	IDENTIFICATION DU MEMBRE DU CA		SIGNATURE
	FONCTION	STRUCTURE	
KATAMBE ISSOUFOU	Ministre de Hydraulique et Assainissement	Ministere de l'Hydraulique / A	

RESOLUTION SPECIALE N° 001/11-2017/MCA-NIGER

Objet : Approbation du plan de passation des marchés n°2 révisé du MCA-Niger pour la période allant du 1er Mai 2017 au 31 Janvier 2018.

La Section 3.12 (b) alinéa iv du règlement intérieur du MCA –Niger autorise le Conseil à prendre des décisions par consultations, sans réunion formelle, en cas d'urgence. Il est urgent de présenter le Plan de Passation des Marches du MCA-Niger révisé à l'approbation du conseil, notamment afin de traiter les questions suivantes :

- Reprogrammer les activités initialement prévues dans le plan de passation de marché N° 2 et qui n'étaient pas exécutées pour diverses raisons;
- Prendre en compte tous les travaux d'aménagement, sécurisation, parking et l'équipement du nouveau bâtiment devant abriter le siège de MCA-Niger. A cet effet une allocation de ressources a été faite. Le montant de cette allocation qui était initialement de 300.000 $US passe à 480.000$US dans le présent plan n°2 révisé. **Ce plan a fait l'objet d'une approbation du MCC.**

Le dossier complet du plan de passation des marches révisé peut être consulté auprès du Président du Conseil d'Administration.

RESOLUTION SPECIALE:

Le Conseil d'Administration approuve et adopte le plan de passation des marchés n°2 révisé pour la période allant du 1er Mai 2017 au 31 Janvier 2018.

ONT SIGNE ET APPROUVE:

NOMS/PRENONS	IDENTIFICATION DU MEMBRE DU CA		SIGNATURE
	FONCTION	STRUCTURE	
Ouhoumoudou Mahamadou	Ministre Dorcab PRN	PRN	

RESOLUTION SPECIALE N° 001/11-2017/MCA-NIGER

Objet : Approbation du plan de passation des marchés n°2 révisé du MCA-Niger pour la période allant du 1er Mai 2017 au 31 Janvier 2018.

La Section 3.12 (b) alinéa iv du règlement intérieur du MCA –Niger autorise le Conseil à prendre des décisions par consultations, sans réunion formelle, en cas d'urgence. Il est urgent de présenter le Plan de Passation des Marches du MCA-Niger révisé à l'approbation du conseil, notamment afin de traiter les questions suivantes :

- Reprogrammer les activités initialement prévues dans le plan de passation de marché N° 2 et qui n'étaient pas exécutées pour diverses raisons;
- Prendre en compte tous les travaux d'aménagement, sécurisation, parking et l'équipement du nouveau bâtiment devant abriter le siège de MCA-Niger. A cet effet une allocation de ressources a été faite. Le montant de cette allocation qui était initialement de 300.000 $US passe à 480.000$US dans le présent plan n°2 révisé. **Ce plan a fait l'objet d'une approbation du MCC.**

Le dossier complet du plan de passation des marches révisé peut être consulté auprès du Président du Conseil d'Administration.

RESOLUTION SPECIALE:

Le Conseil d'Administration approuve et adopte le plan de passation des marchés n°2 révisé pour la période allant du 1er Mai 2017 au 31 Janvier 2018.

ONT SIGNE ET APPROUVE:

NOMS/PRENONS	IDENTIFICATION DU MEMBRE DU CA		SIGNATURE
	FONCTION	STRUCTURE	
Hachimou Abdoulkarim	SG	Ministère de la promotion de la femme et de la PE	

RESOLUTION SPECIALE N° 001/11-2017/MCA-NIGER

Objet : Approbation du plan de passation des marchés n°2 révisé du MCA-Niger pour la période allant du 1er Mai 2017 au 31 Janvier 2018.

La Section 3.12 (b) alinéa iv du règlement intérieur du MCA –Niger autorise le Conseil à prendre des décisions par consultations, sans réunion formelle, en cas d'urgence. Il est urgent de présenter le Plan de Passation des Marches du MCA-Niger révisé à l'approbation du conseil, notamment afin de traiter les questions suivantes :

- Reprogrammer les activités initialement prévues dans le plan de passation de marché N° 2 et qui n'étaient pas exécutées pour diverses raisons;
- Prendre en compte tous les travaux d'aménagement, sécurisation, parking et l'équipement du nouveau bâtiment devant abriter le siège de MCA-Niger. A cet effet une allocation de ressources a été faite. Le montant de cette allocation qui était initialement de 300.000 $US passe à 480.000$US dans le présent plan n°2 révisé. **Ce plan a fait l'objet d'une approbation du MCC.**

Le dossier complet du plan de passation des marches révisé peut être consulté auprès du Président du Conseil d'Administration.

RESOLUTION SPECIALE:

Le Conseil d'Administration approuve et adopte le plan de passation des marchés n°2 révisé pour la période allant du 1er Mai 2017 au 31 Janvier 2018.

ONT SIGNE ET APPROUVE:

NOMS/PRENONS	IDENTIFICATION DU MEMBRE DU CA		SIGNATURE
	FONCTION	STRUCTURE	
Kadey Abdoulaye	Ministre	Equipement	

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT
LE MINISTRE

RESOLUTION SPECIALE N° 001/11-2017/MCA-NIGER

Objet : Approbation du plan de passation des marchés n°2 révisé du MCA-Niger pour la période allant du 1er Mai 2017 au 31 Janvier 2018.

La Section 3.12 (b) alinéa iv du règlement intérieur du MCA –Niger autorise le Conseil à prendre des décisions par consultations, sans réunion formelle, en cas d'urgence. Il est urgent de présenter le Plan de Passation des Marches du MCA-Niger révisé à l'approbation du conseil, notamment afin de traiter les questions suivantes :

- Reprogrammer les activités initialement prévues dans le plan de passation de marché N° 2 et qui n'étaient pas exécutées pour diverses raisons;
- Prendre en compte tous les travaux d'aménagement, sécurisation, parking et l'équipement du nouveau bâtiment devant abriter le siège de MCA-Niger. A cet effet une allocation de ressources a été faite. Le montant de cette allocation qui était initialement de 300.000 $US passe à 480.000$US dans le présent plan n°2 révisé. **Ce plan a fait l'objet d'une approbation du MCC.**

Le dossier complet du plan de passation des marches révisé peut être consulté auprès du Président du Conseil d'Administration.

RESOLUTION SPECIALE:

Le Conseil d'Administration approuve et adopte le plan de passation des marchés n°2 révisé pour la période allant du 1er Mai 2017 au 31 Janvier 2018.

ONT SIGNE ET APPROUVE:

NOMS/PRENONS	IDENTIFICATION DU MEMBRE DU CA		SIGNATURE
	FONCTION	STRUCTURE	
Aïchatou Boulama Kané	Ministre du Plan	Ministère du Plan	

RESOLUTION SPECIALE N° 001/11-2017/MCA-NIGER

Objet : Approbation du plan de passation des marchés n°2 révisé du MCA-Niger pour la période allant du 1er Mai 2017 au 31 Janvier 2018.

La Section 3.12 (b) alinéa iv du règlement intérieur du MCA –Niger autorise le Conseil à prendre des décisions par consultations, sans réunion formelle, en cas d'urgence. Il est urgent de présenter le Plan de Passation des Marches du MCA-Niger révisé à l'approbation du conseil, notamment afin de traiter les questions suivantes :

- Reprogrammer les activités initialement prévues dans le plan de passation de marché N° 2 et qui n'étaient pas exécutées pour diverses raisons;
- Prendre en compte tous les travaux d'aménagement, sécurisation, parking et l'équipement du nouveau bâtiment devant abriter le siège de MCA-Niger. A cet effet une allocation de ressources a été faite. Le montant de cette allocation qui était initialement de 300.000 $US passe à 480.000$US dans le présent plan n°2 révisé. **Ce plan a fait l'objet d'une approbation du MCC.**

Le dossier complet du plan de passation des marches révisé peut être consulté auprès du Président du Conseil d'Administration.

RESOLUTION SPECIALE:

Le Conseil d'Administration approuve et adopte le plan de passation des marchés n°2 révisé pour la période allant du 1er Mai 2017 au 31 Janvier 2018.

ONT SIGNE ET APPROUVE:

NOMS/PRENONS	IDENTIFICATION DU MEMBRE DU CA		SIGNATURE
	FONCTION	STRUCTURE	
HASSOUMI MASSOUDOU	Ministre des Finances	Ministère des Finances	

RESOLUTION SPECIALE N° 001/11-2017/MCA-NIGER

Objet : Approbation du plan de passation des marchés n°2 révisé du MCA-Niger pour la période allant du 1er Mai 2017 au 31 Janvier 2018.

La Section 3.12 (b) alinéa iv du règlement intérieur du MCA –Niger autorise le Conseil à prendre des décisions par consultations, sans réunion formelle, en cas d'urgence. Il est urgent de présenter le Plan de Passation des Marches du MCA-Niger révisé à l'approbation du conseil, notamment afin de traiter les questions suivantes :

- Reprogrammer les activités initialement prévues dans le plan de passation de marché N° 2 et qui n'étaient pas exécutées pour diverses raisons;
- Prendre en compte tous les travaux d'aménagement, sécurisation, parking et l'équipement du nouveau bâtiment devant abriter le siège de MCA-Niger. A cet effet une allocation de ressources a été faite. Le montant de cette allocation qui était initialement de 300.000 $US passe à 480.000$US dans le présent plan n°2 révisé. **Ce plan a fait l'objet d'une approbation du MCC.**

Le dossier complet du plan de passation des marches révisé peut être consulté auprès du Président du Conseil d'Administration.

RESOLUTION SPECIALE:

Le Conseil d'Administration approuve et adopte le plan de passation des marchés n°2 révisé pour la période allant du 1er Mai 2017 au 31 Janvier 2018.

ONT SIGNE ET APPROUVE:

NOMS/PRENONS	IDENTIFICATION DU MEMBRE DU CA		SIGNATURE
	FONCTION	STRUCTURE	
Mme FOSI Halima	Membre du Conseil Titulaire	Congafen (Société civile)	

22/11/2017

RESOLUTION SPECIALE N° 001/11-2017/MCA-NIGER

Objet : Approbation du plan de passation des marchés n°2 révisé du MCA-Niger pour la période allant du 1er Mai 2017 au 31 Janvier 2018.

La Section 3.12 (b) alinéa iv du règlement intérieur du MCA –Niger autorise le Conseil à prendre des décisions par consultations, sans réunion formelle, en cas d'urgence. Il est urgent de présenter le Plan de Passation des Marches du MCA-Niger révisé à l'approbation du conseil, notamment afin de traiter les questions suivantes :

- Reprogrammer les activités initialement prévues dans le plan de passation de marché N° 2 et qui n'étaient pas exécutées pour diverses raisons;
- Prendre en compte tous les travaux d'aménagement, sécurisation, parking et l'équipement du nouveau bâtiment devant abriter le siège de MCA-Niger. A cet effet une allocation de ressources a été faite. Le montant de cette allocation qui était initialement de 300.000 $US passe à 480.000$US dans le présent plan n°2 révisé. **Ce plan a fait l'objet d'une approbation du MCC.**

Le dossier complet du plan de passation des marches révisé peut être consulté auprès du Président du Conseil d'Administration.

RESOLUTION SPECIALE:

Le Conseil d'Administration approuve et adopte le plan de passation des marchés n°2 révisé pour la période allant du 1er Mai 2017 au 31 Janvier 2018.

ONT SIGNE ET APPROUVE:

NOMS/PRENONS	IDENTIFICATION DU MEMBRE DU CA		SIGNATURE
	FONCTION	STRUCTURE	
Bagna Djibo	Membre Titulaire du Conseil	PFP/N Société civile	22/11/2017

RESOLUTION SPECIALE N° 001/11-2017/MCA-NIGER

Objet : Approbation du plan de passation des marchés n°2 révisé du MCA-Niger pour la période allant du 1er Mai 2017 au 31 Janvier 2018.

La Section 3.12 (b) alinéa iv du règlement intérieur du MCA –Niger autorise le Conseil à prendre des décisions par consultations, sans réunion formelle, en cas d'urgence. Il est urgent de présenter le Plan de Passation des Marches du MCA-Niger révisé à l'approbation du conseil, notamment afin de traiter les questions suivantes :

- Reprogrammer les activités initialement prévues dans le plan de passation de marché N° 2 et qui n'étaient pas exécutées pour diverses raisons;
- Prendre en compte tous les travaux d'aménagement, sécurisation, parking et l'équipement du nouveau bâtiment devant abriter le siège de MCA-Niger. A cet effet une allocation de ressources a été faite. Le montant de cette allocation qui était initialement de 300.000 $US passe à 480.000$US dans le présent plan n°2 révisé. **Ce plan a fait l'objet d'une approbation du MCC.**

Le dossier complet du plan de passation des marches révisé peut être consulté auprès du Président du Conseil d'Administration.

RESOLUTION SPECIALE:

Le Conseil d'Administration approuve et adopte le plan de passation des marchés n°2 révisé pour la période allant du 1er Mai 2017 au 31 Janvier 2018.

ONT SIGNE ET APPROUVE:

NOMS/PRENONS	IDENTIFICATION DU MEMBRE DU CA		SIGNATURE
	FONCTION	STRUCTURE	
Ali Bety	Haut Commissaire	HC3N	